

CSE Toulouse : la baisse continue encore...

Cela fait maintenant 1 an que le nouveau modèle de subvention a été mis en place par la CFDT. L'année 2025 s'annonce dans la continuité d'un système dépassé.



Airbus Defense & Space

Subventions 2024 : le bilan

Lors de la plénière CSE du 27 mars, la CFDT (aux commandes du CSE en alliance avec la CGT) a présenté le bilan des différents Univers du CSE.

Sans surprise et comme nous l'avions prévu, **un excédent de près de 1 500 000 € a été dégagé**.
Dommage : le CSE accumule de la trésorerie plutôt que de vous distribuer des subventions l'année en cours.

Le budget était en augmentation importante sur les activités "collectives" au détriment de la subvention individuelle.

Le bilan est là : non seulement **les salariés ont vu leur subvention individuelle diminuer**, mais les activités "collectives" n'ont pas rencontré le succès prévu.



Beaucoup de perdants... et peu de gagnants

Les **grands perdants** de la nouvelle politique sont clairement les célibataires et les couples sans enfants à charge. Ces salariés ont vu leur **subvention fondre entre 2023 et 2024**.

Exemple : les subventions Sport Loisir Liberté, qui s'élevaient à plus de 400 000 € en 2023, sont **en dessous de 250 000 € en 2024**. Et rappelons aussi que l'offre de Sports et Loisirs par le biais des sections n'est pas accessible à tous (contraintes de lieu d'habitation, famille, organisation du travail, ...). Et cela concerne particulièrement les familles avec enfants.



Airbus Defence & Space



CSE Toulouse : la baisse continue encore...



Airbus Defense & Space

Pourtant, les attentes sont claires !

Quelles activités ont eu le plus de succès en 2024 ? La formule **vacances liberté** et l'achat de **chèques vacances**. Que ce soit en nombre de salariés (plus de 3000 pour vacances liberté, près de 1800 pour les chèques vacances) ou en volume financier (plus de 2 600 000 € de subvention). Le constat est clair : **nous avons soif de liberté !**



Évolutions 2025

C'est la grande année du **passage au fameux QF**. Votre taux de subvention sera compris entre 30% et 76%, avec une moyenne estimée à 53%.

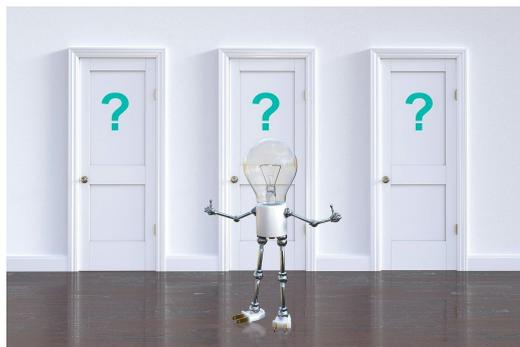
Le plafond de dépenses passe à 1400 € + 300 € par enfant. Dans le pire des cas, **un salarié peut donc ne toucher que 420 €**. Une famille avec 2 enfants au taux moyen **devra se contenter de 1000 € en tout...** contre plus de 1500 € en 2023 !

Le QF tel qu'il est appliqué n'est donc **pas la meilleure des solutions** pour favoriser les familles !

La billetterie évolue aussi légèrement avec un taux de subvention de 30%, mais toujours à part du reste des activités.

Espérons enfin que le **dépôt des dossiers Vacances Liberté, inaccessible depuis le début de l'année**, ouvre rapidement !

L'avis de la CFE-CGC



La CFE-CGC souhaite que le CSE permette à chaque salarié de profiter **en toute liberté** de sa subvention, de la manière la plus **équitable** possible en fonction de sa situation. Ce n'est **clairement pas le cas du système actuel** : ni le **QF tel qu'il est implémenté**, ni la **répartition budgétaire** des activités "collectives" / "individuelles" ne permettent l'équité et la liberté de choix.

Nous restons donc opposés aux choix faits par la CFDT et la CGT et continuons à proposer des alternatives. Plus que jamais, nous prôtons le droit à "un CSE pour tous"



www.cfecgc-airbusds.fr

CFE-CGC Airbus DS

Appli Smartphone



Airbus Defence & Space

LinkedIn